

Aux Copropriétaires de l'ACP « **Monnaie Building** »
N° entreprise BE. 0851 153 323

ACP MONNAIE BUILDING

PROCES VERBALE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE **Deuxième séance**

Tenue en date du 19 mai 2025 à 18h00 à la salle « Onva »

ERRATUM

Par le présent document nous corrigeons une imprécision dans le PV de l'AG 2025 au **point 9.3**, il est indiqué dans le PV vote – Contre : tous et ensuite Accord à l'unanimité. Il aurait dû être repris Vote – Contre : Néant Accord à l'unanimité.

Voici donc le Point corrigé :

3/ Isolation des murs périphériques dits « briques rouges » :

Le CDC a effectué une demande auprès du bureau d'architecture V+. Nous joignons en *annexe3* la présentation de V+. Le montant estimatif des travaux oscille entre 800k€ et 1Mi€.

- Nous proposons à l'AG de voter en faveur d'une mission restreinte qui correspond aux phases 2.1 (diagnostic), 2.2 (étude de faisabilité), 2.3 (avant-projet), 2.4 (permis d'urbanisme), 2.5 (dossier de soumission) et 2.6 (analyse des offres) de l'offre de V+ (voir annexe 3 cadre en bleu). Cette mission représente un montant de 60k€ HTVA + 21% (12,5k€) = 72,5k€ TVAC

Vote – Contre : **néant**

Abstention : lot I08

Résultat : Accord à l'unanimité. Le financement et le timing des travaux seront vus plus tard.

Cette première mission permettra de définir le budget global des travaux afin de mandater le syndic en vue des démarches à entreprendre auprès des banques et obtenir un crédit.

Objectif des travaux : 2026 au plus tôt.